

MODIFICATION N° 5

DATÉE DU 9 MARS 2021 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 14 MAI 2020, EN SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N°1 DATÉE DU 21 JUILLET 2020, PAR LA MODIFICATION N°2 DATÉE DU 9 OCTOBRE 2020, PAR LA MODIFICATION N°3 DATÉE DU 18 NOVEMBRE 2020 ET PAR LA MODIFICATION N°4 DATÉE DU 11 FÉVRIER 2021

- Fonds de revenu à taux variable BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T et FT)
 - Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F et O)
 - Fonds de dividendes BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R et Investisseurs-2)
 - Fonds d'obligations mondiales BNI (Séries Investisseurs, Conseillers et O)
 - Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T et FT)
 - Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI (Séries Conseillers, F, O et E)
 - Portefeuille Conservateur BNI (Séries Investisseurs, O, R, Investisseurs-2 et R-2)
 - Fonds diversifié Prudent Banque Nationale (Série Investisseurs)
 - Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale (Série Investisseurs)
 - Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale (Série Investisseurs)
 - Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale (Série Investisseurs)
 - Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (Série Investisseurs)
 - Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI (Séries Conseillers, F, O, F5, T5 et E)
 - Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5, T5, H et FH)
 - Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI (Séries Conseillers, F, O, T5 et E)
 - Fonds d'actions canadiennes BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, Conseillers-2, F-2 et Investisseurs-2)
 - Fonds de petite capitalisation BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, N et NR)
 - Fonds de dividendes américains BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F et O)
 - Fonds d'actions américaines SmartData BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5, T5, H, FH)
 - Fonds d'actions internationales SmartData BNI (Séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5, T5, N, NR, H, FH)
 - Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI (Séries Conseillers, F, O, R, N et NR)
 - Fonds de marchés émergents BNI (auparavant Fonds Westwood de marchés émergents BNI) (Séries Investisseurs, Conseillers, F et O)
 - Fonds indiciel canadien BNI (Série investisseurs et O)
 - Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI (Séries O)
 - Fonds indiciel américain BNI (Séries Investisseurs, O et R)
 - Fonds indiciel d'actions américaines BNI (Séries O)
 - Fonds indiciel américain neutre en devises BNI (Séries O)
 - Fonds indiciel international BNI (Séries Investisseurs, O et R)
 - Fonds indiciel d'actions internationales BNI (Séries O)
 - Fonds indiciel international neutre en devises BNI (Séries Investisseurs et O)
 - Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI (Séries Conseillers et F)
 - Portefeuille privé d'obligations canadiennes diversifié BNI (Séries Conseillers et F)
 - Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI (Séries N et NR)
 - Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI (Séries N et NR)
 - Portefeuille privé d'actions internationales BNI (Séries N et NR)
 - Portefeuille privé d'actifs réels BNI (Séries N et NR)
 - Portefeuille Méritage FNB tactique Revenu fixe (Séries Conseillers, F, T et FT)
- (collectivement, les « Fonds constitués en fiducie »)
- Portefeuille Méritage Catégorie Actions canadiennes (Séries Conseillers, F, F5 et T)
 - Portefeuille Méritage Catégorie Actions mondiales (Séries Conseillers, F, F5 et T)
 - Portefeuille Méritage Catégorie Croissance (Séries Conseillers, F, F5 et T)

**Portefeuille Méritage Catégorie Croissance Plus (auparavant Portefeuille Méritage Catégorie Croissance dynamique (Séries Conseillers, F, F5 et T)
Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance (Séries Conseillers, F, F5 et T5)
Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance Plus (auparavant Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance dynamique) (Séries Conseillers, F, F5 et T5)**

(collectivement, les **Fonds constitués en société** »)

(les « Fonds constitués en fiducie » et les « Fonds constitués en société » sont collectivement désignés les « **Fonds** »)

La notice annuelle datée du 14 mai 2020, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020 et par la modification n° 4 datée du 11 février 2021 (la « **notice annuelle** ») se rapportant au placement des parts des Fonds par Banque Nationale Investissements inc. est par les présentes modifiée comme il est indiqué ci-après. À moins d'être par ailleurs définies aux présentes, les expressions utilisées dans la présente modification ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

La présente modification est déposée en rapport avec la modification n°5 datée du 9 mars 2021 apportée au prospectus simplifié daté du 14 mai 2020, en sa version modifiée par la modification n°1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n°2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020 et par la modification n° 4 datée du 11 février 2021 (la « **Modification n° 5 du prospectus simplifié** »).

La Modification n° 5 du prospectus simplifié a pour objet de donner avis aux épargnants:

I. FUSIONS DE FONDS

- Des assemblées extraordinaires qui auront lieu le ou vers le 17 mai 2021 afin d'examiner et d'approuver des propositions de fusion de certains Fonds;
- De la fermeture aux nouvelles souscriptions, à compter du 1^{er} mars 2021, de certains Fonds;

II. AJOUTS DE SÉRIES ET RÉDUCTION DE FRAIS

- De l'ajout des titres de Séries *Investisseur-2* et *Conseillers-2* pour le Fonds de revenu à taux variable BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *Conseillers-2*, *F-2*, *T-2* et *FT-2* pour le Fonds d'obligations mondiales tactique BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *F5* et *T5* pour le Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *Conseillers-2* et *F-2* pour le Portefeuille Conservateur BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *Investisseurs*, *Conseillers-2* et *F-2* pour le Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *Investisseurs* pour le Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI;
- De l'ajout des titres de Séries *Investisseurs-2* pour le Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI, le Fonds indiciel d'actions américaines BNI et le Fonds indiciel d'actions internationales BNI;
- De la réduction des frais administratives et des frais de gestion pour certaines séries;

III. FERMETURES DE SÉRIES

- De la fermeture du Séries *FH* et *H* du Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI; et

IV. INTRODUCTION DE NOUVEAUX FRAIS D'ADMINISTRATION

- L'introduction proposé, à compter du ou vers le 19 mai 2021, de nouveaux frais d'administration à taux fixe payables à Banque nationale Investissements inc. (« **BNI** »), le gestionnaire des fonds, par chacune des

séries du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI et du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI (les « **Fonds BNI visés** »), en contrepartie du paiement par BNI de certaines charges opérationnelles des Fonds BNI visés. À cette fin :

- des assemblées extraordinaires virtuelles (les « **assemblées extraordinaires** ») des porteurs de titres des *Séries Conseillers* et *T5* (qui paie des frais de souscription ou de rachat) (les « **séries avec droit de vote** ») des Fonds BNI visés seront tenues aux fins de soumettre au vote de ces porteurs l'introduction proposée des frais d'administration à taux fixes. Les porteurs de titres des séries avec droit de vote recevront une circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui présentera en détail la proposition des frais d'administration à taux fixes, accompagnée d'un formulaire de procuration; et
- au moins 60 jours avant la date effective de l'introduction des frais d'administration à taux fixes, les porteurs de titres des séries autres que les *Séries Conseillers* et *T5* (qui ne paient pas des frais de souscription ou de rachat) (les « **séries sans droit de vote** ») des Fonds BNI visés recevront un préavis donnant des renseignements détaillés sur l'introduction des frais d'administration à taux fixes, mais ils ne voteront pas sur la proposition.

Les porteurs de parts devraient consulter la Modification n°5 du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications ci-dessus.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA NOTICE ANNUELLE

La notice annuelle est par les présentes modifiée comme suit:

- a) L'information figurant au-dessus du titre « Notice annuelle daté du 14 mai 2020 » sur la page couverture est supprimée et remplacée par le suivant :

« À moins d'indication contraire, tous les fonds énumérés ci-dessous offrent des titres de la Série Investisseurs et, s'il y a une indication à cet effet, des titres de Série Conseillers, de Série F, de Série O, de Série R, de Série F5, de Série T5, de Série T, de Série E, de Série FT, de Série N, de Série NR, de Série H, de Série FH, de Série Conseillers-2, de Série F-2, de Série Investisseurs-2, de Série R-2, de Série T-2 et de Série FT-2 et, dans le cas du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, des titres de Série Conseillers-\$US, de Série F-\$US, de Série FT-\$US, de Série O-\$US et de Série T-\$US. »

- b) Sur la page couverture, l'information se rapportant aux Fonds est supprimée et remplacée par la suivante:

Fonds de revenu à taux variable BNI 1-2-3-4-7-9-14-16
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI 1-2-3-4-7-9-14-15-18-19***
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI 1-2-3-5-6-8**
Portefeuille Conservateur BNI 3-4-14-15-16-17
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI 1-2-3-5-6-8-14-15
Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI 1-2-3-4-10-11
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI 3-16**
Fonds indiciel d'actions américaines BNI 3-16
Fonds indiciel d'actions internationales BNI 3-16**

- c) Sur la page couverture, les notes 18 et 19 sont ajoutées après la note 17 et se lisent comme suit :

(18) Titres de la Série T-2 également
(19) Titres de la Série FT-2 également

- d) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, la phrase suivante est ajoutée dans la colonne « **Changements (s'il y a lieu)** » des lignes concernant les Fonds, à

l'exception des lignes concernant le Fonds de revenu à taux variable BNI, le Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, le Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI, le Portefeuille Conservateur BNI, le Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI, le Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI, le Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI, le Fonds indiciel d'actions américaines BNI et le Fonds indiciel d'actions internationales BNI:

« Depuis le 1^{er} mars 2021, à compter de 23h59, les titres du fonds ne peuvent plus faire l'objet de nouvelles souscriptions, autres que celles effectuées dans le cadre de programmes d'investissement systématique ou de programmes de réinvestissement de distributions déjà en place, ainsi que pour certains programmes de gestion discrétionnaire. »

- e) À la page 11, dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** », la phrase suivante est ajoutée dans la colonne « **Changements (s'il y a lieu)** » de la ligne concernant le Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI :

« Depuis le 1^{er} mars 2021, à compter de 23h59, les parts de *Série FH et H* du Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI ne peuvent plus faire l'objet de nouvelles souscriptions, autres que celles effectuées dans le cadre de programmes d'investissement systématique ou de programmes de réinvestissement de distributions déjà en place. La *Séries FH et H* du Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI sera liquidée et dissoute le ou vers le 19 mai 2020. »

- f) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 54 est ajouté après le nom du Fonds de revenu à taux variable BNI, du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, du Portefeuille Conservateur BNI et du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI et la note 54 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁴. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série Conseillers-2* à ce fonds. »

- g) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 55 est ajouté après le nom du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, Portefeuille Conservateur BNI et du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI et la note 55 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁵. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série F-2* à ce fonds. »

- h) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 56 est ajouté après le nom du Fonds de revenu à taux variable BNI, du Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI, du Fonds indiciel d'actions américaines BNI et du Fonds indiciel d'actions internationales BNI et la note 56 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁶. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série Investisseurs-2* à ce fonds. »

- i) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 57 est ajouté après le nom du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI et la note 57 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁷. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série F5 et T5* à ce fonds. »

- j) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 58 est ajouté après le nom du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI et la note 58 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁶. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série T-2* et *FT-2* à ce fonds. »

- k) Dans le tableau « **Date de création des fonds et autres évènements importants** » débutant à la page 6, l'appel de note 59 est ajouté après le nom du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI et du Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI et la note 59 est ajoutée à la fin du tableau et se lit comme suit :

« ⁵⁹. En date du 9 mars, 2021, la déclaration de fiducie de ce fonds a été amendée afin d'ajouter des parts de *Série Investisseurs* à ce fonds. »

- l) À la page 37, dans le tableau « **Description des séries** », la ligne suivante est modifiée comme suit :

Séries Investisseurs-2, Conseillers-2, F-2, R-2, T-2 et FT-2

Ces séries sont similaires à la *Série Investisseurs*, à la *Série Conseillers*, à la *Série F*, à la *Série R*, à la *Série T* et à la *Série FT* correspondantes, sauf qu'elles sont employées relativement à diverses réorganisations ou autres changements relatifs aux OPC. Les frais de gestion imputés aux fonds pour les titres de la *Série Investisseurs-2*, de la *Série Conseillers-2*, de la *Série F-2*, de la *Série R-2*, de la *Série T-2* et de la *Série FT-2* sont différents des frais de gestion imputés à ces fonds relativement aux titres de la *Série Investisseurs*, de la *Série Conseillers*, de la *Série F*, de la *Série R*, de la *Série T* et de la *Série FT*, le cas échéant. Ces nouvelles séries ont été créées en date du 12 mai 2017 (Pour la *Série Investisseurs-2*, la *Série Conseillers-2*, la *Série F-2* et la *Série R-2*) ou du 9 mars 2021 (Pour la *Série T-2* et la *Série FT-2*) et sont fermées depuis ces même date aux nouvelles souscriptions, sauf celles effectuées dans le cadre du réinvestissement de distributions ou de programmes d'investissement systématique déjà en place.

- m) À la page 106, le 2^e, 3^e et 5^e point vignettes sous la rubrique « **Conventions importantes** » sont supprimés et remplacés par le suivant :

- La déclaration de fiducie cadre (NBI-C) datée du 9 mars 2021 relative au Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI, au Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI et au Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI;
- La déclaration de fiducie cadre (NBI-B) datée du 9 mars 2021 relative au Fonds de marché monétaire BNI, au Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI, au Fonds d'obligations BNI, au Fonds de dividendes BNI, au Fonds d'obligations mondiales BNI, au Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, au Fonds diversifié Prudent Banque Nationale, au Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale, au Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale, au Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale, au Fonds diversifié Croissance Banque Nationale, au Fonds d'actions canadiennes BNI, au Fonds de petite capitalisation BNI, au Fonds d'actions mondiales BNI, au Fonds indiciel international BNI, au Fonds indiciel américain BNI, au Fonds de marchés émergents BNI et au Fonds croissance Québec BNI;
- La déclaration de fiducie cadre datée du 9 mars 2021 à l'égard des Fonds Jarislowsky Fraser BNI;

- n) À la page 107, les 8^e, 9^e, 13^e et 14^e point vignettes sous la rubrique « **Conventions importantes** » sont supprimés et remplacés par les suivants :

- La déclaration de fiducie cadre (NBI-E) datée du 9 mars 2021 relative au Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, au Fonds de dividendes américains BNI, au Fonds de revenu à taux variable BNI, au Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI, au Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI, au Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI, au Fonds indiciel d'actions américaines BNI, au Fonds indiciel d'actions internationales BNI et aux Portefeuilles BNI;
 - La déclaration de fiducie cadre (NBI-F) datée du 9 mars 2021 relative aux Portefeuilles privés BNI;
 - La convention cadre de gestion et de placement amendée et refondue entre Trust Banque Nationale inc. Société de fiducie Natcan et Banque Nationale Investissements inc., relative à tous les Fonds BNI, à l'exception des Fonds Jarislowsky Fraser, du Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI, du Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI et des Portefeuilles Méritage, datée du 9 mars 2021;
 - La convention cadre de gestion et de placement entre Société de fiducie Natcan et Banque Nationale Investissements inc., relative aux Fonds Jarislowsky Fraser BNI, en date du 9 mars 2021;
- o) À la page 109, le 42^e point vignette sous la rubrique « **Conventions importantes** » est supprimé et remplacé par le suivant :
- L'entente de services modifiée et mise à jour entre Banque Nationale Investissements inc. et Trust Banque Nationale inc., datée du 9 mars 2021.

Attestation des Fonds, du gestionnaire et du promoteur

Le 9 mars 2021

La présente Modification n° 5 datée du 9 mars 2021, avec la notice annuelle datée du 14 mai 2020, modifiée par la modification no.1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020 et par la modification n° 4 datée du 11 février 2021, et le prospectus simplifié daté du 14 mai 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020, la modification n° 4 datée du 11 février 2021 et par la Modification n° 5 datée du 9 mars 2021 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., en tant que gestionnaire et promoteur
et au nom du fiduciaire des Fonds constitués en fiducie

« *Éric-Olivier Savoie* »

Éric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction

« *Sébastien René* »

Sébastien René
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de **Banque Nationale Investissements inc.**,
en tant que gestionnaire et promoteur et au nom du fiduciaire des Fonds constitués en fiducie

« *Joe Nakhle* »

Joe Nakhle
Administrateur

« *The Giang Diep* »

The Giang Diep
Administrateur

Au nom de la **Corporation Fonds Banque Nationale**
pour les Fonds constitués en société

« *Éric-Olivier Savoie* »

Éric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction

« *The Giang Diep* »

The Giang Diep
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration
de la **Corporation Fonds Banque Nationale** pour les Fonds constitués en société

« *Joe Nakhle* »

Joe Nakhle
Administrateur

« *Corinne Bélanger* »

Corinne Bélanger
Administratrice

Attestation du placeur principal des Fonds ayant FBN comme placeur principal

Le 9 mars 2021

À notre connaissance, la présente Modification n° 5 datée du 9 mars 2021, avec la notice annuelle datée du 14 mai 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020 et par la modification n° 4 datée du 11 février 2021, et le prospectus simplifié daté du 14 mai 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020, par la modification n° 4 datée du 11 février 2021 et par la Modification n° 5 datée du 9 mars 2021 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI
Portefeuille privé d'obligations canadiennes diversifié BNI

(collectivement, les « **Fonds ayant FBN comme placeur principal** »)

Financière Banque Nationale inc.

à titre de placeur principal des Fonds ayant FBN comme placeur principal

« *Jonathan Durocher* »

Jonathan Durocher
Président, Division FBN Gestion de patrimoine

« *Sébastien René* »

Sébastien René
Chef de la direction financière

Attestation du placeur principal des Fonds ayant BNI comme placeur principal

Le 9 mars 2021

À notre connaissance, la présente Modification n° 5 datée du 9 mars 2021, avec la notice annuelle datée du 14 mai 2020, modifiée par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020 et par la modification n° 4 datée du 11 février 2021, et le prospectus simplifié daté du 14 mai 2020, modifié par la modification n° 1 datée du 21 juillet 2020, par la modification n° 2 datée du 9 octobre 2020, par la modification n° 3 datée du 18 novembre 2020, par la modification n° 4 datée du 11 février 2021 et par la Modification n° 5 datée du 9 mars 2021 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., à titre de placeur principal des Fonds ayant BNI comme placeur principal

« *Éric-Olivier Savoie* »

Éric-Olivier Savoie

Président et chef de la direction